

## Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 07 mai 2024

Délibération n° 010-2023  
Point 04

### Point 04 de l'ordre du jour Procès-verbal de la CFVU du 19 mars 2024

#### EXPOSE DES MOTIFS

La Commission de la formation et de la vie universitaire est invitée à adopter le procès-verbal de la séance du 19 mars 2024.

#### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte le **procès-verbal de la CFVU du 19 mars 2024**

#### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	24
Nombre de voix pour	23
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	1

#### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité

Fait à Strasbourg, le 10 mai 2024

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljaou

# 19 mars 2024

## Procès-verbal de la Commission de la formation et de la vie universitaire

### SOMMAIRE

<u>Informations</u> .....	5
1. Informations générales.....	5
2. Présentation du rapport initial « Maîtrise de l'accueil des étudiants – novembre 2022 » .....	5
<u>Délibérations</u> .....	5
3. Procès-verbal de la CFVU du 20 février 2024 .....	5
<u>Approbation</u> .....	6
4. Calendrier des inscriptions et modalités de remboursement pour l'année 2024/2025 .....	6
5. Prise en charge des certifications en langue allemande dans le cadre de la convention opérationnelle quadripartite portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace.....	6
<u>Conventions nationales</u> .....	6
6. Convention avec l'Université ouverte des Humanités sur les certifications écrit+ (sous réserve) .....	6
7. Conventions pour la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion relatives à la réforme des études notariales .....	6
7.1. Avec le Conseil interrégional des notaires des Cours d'appel de Colmar et de Metz .....	7
7.2. Avec L'Institut national des formations notariales (INFN).....	7
7.3. Convention complémentaire avec L'Institut national des formations notariales .....	7
8. Renouvellement de la convention-cadre pour la Faculté des Arts avec l'Ircam et la HEAR .....	7
9. Avenant de prolongation de la convention pour la Faculté des sciences sociales avec le lycée saint André de Colmar.....	7
<u>Conventions internationales</u> .....	7
10. Création de l'accord de coopération internationale pour l'UFR Mathématique et informatique avec l'Université de Sherbrooke (Canada) .....	7
11. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg avec Ca'Foscari University of Venice (Italie).....	8

12.	Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg avec la Hochschule Offenburg (Allemagne) et la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse) .....	8
13.	Avenants aux conventions internationales pour la Faculté des Langues (sous réserve) .....	8
13.1.	Accord de coopération internationale avec le Scientific College of Greece (SCG) d'Athènes (Grèce) .....	8
13.2.	Accord de coopération internationale avec la Fondazione Milano Scuole Civiche (Italie).....	8
13.3.	Accord de coopération internationale avec l'Université Hacettepe (Turquie) .....	8
14.	Divers .....	8

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Alexandra KNAEBEL, Vice-Présidente Formation et parcours de réussite, présidente de séance.

**Membres élus**

Collège A

Mme Esther KELLENBERGER, M. Jean-François LAFAIX, Mme Éva LOUVET, M. Benoît MASQUIDA, M. Bruno TRESCHER

Collège B

M. Cyrille BLONDET, Mme Pascale ERHART

Collège BIATSS

Mme Caroline CARLOT-SCHMITT, Mme Pauline DUDKA

Collège étudiant

M. Théau DELMOULY, M. Jehan GOUNELLE, M. Charles LESECQ, Mme Wallis LECLERC (arrivée à 14h25)

**Invités**

Mme Angeline OKOMBI, M. Thierry BURGER-HELMCHEN, M. Christophe de CASTELJAU, Mme Camille FAUTH,  
Mme Sophie KENNEL M. Édouard LAROCHE, Mme Virginie ZINT, M. Bernard LICKEL, Mme Aude ROCHOUX,  
Mme Clémentine BOURGEOIS, Mme Marie-Alexandra CHINETTI, Mme Angélique DANIEL, Mme Nathalie OSTRE,  
Mme Estelle NAUDIN, M. Dominique SCHLAEFLI

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS**

M. Michel DENEKEN, Président de la CFVU

**Membres invités permanents**

Mme Valérie GIBERT, Mme Sophie ROUSSEL, M. Alexis WARRET,

**Membres élus**

Collège A

M. Fabrice FAVRET (procuration à M. Bruno TRESCHER), M. Erik-André SAULEAU, Mme Rachel SCHURHAMMER (procuration à Mme Esther KELLENBERGER)

Collège B

M. Jean-Daniel BOYER (procuration à Mme Pascale EHRART), Mme Valérie FRITSCH-NOIRARD (procuration à Rachel SCHURHAMMER), Mme Pascale PECCAVY, M. Thierry PRADIER (procuration à M. Benoît MASQUIDA), Mme Laurence RASSENEUR (procuration à M. Benoît MASQUIDA), Mme Marion STRUB

Collège BIATSS

Mme Delphine KAPPS (procuration à Caroline CARLOT-SCHMITT)

Collège étudiant

M. Samy AMOKRANE, M. Selim AZZI, Mme Océane BOURNEUF, M. Jérémy DARENNE (procuration à M. Charles LESECQ), M. Nolan DEMET, Mme Chloé DOMINGOS, Mme Alexa-Hang FOULON (procuration à M. Jehan GOUNELLE), M. Corentin LIRAUD, M. Matthieu LEFEVRE, Mme Héléna NAÏDJI, Mme Clémence WILTHIEN, Mme Solène YILDIRIM

Personnalités extérieures

M. Dominique KERN, Mme Doriane RAPP, Mme Irène WEISS

**Invités**

Mme Marion BERNARD-SCHWEITZER, M. Sylvain DIAZ, Mme Diane DUPRONT, Mme Lucie GONIN, M. Thomas KEDINGER, M. Jean-Paul de la Rica (excusé), Mme Jeannine RENNER (excusée)

*La séance est ouverte à 14 heures 08, sous la présidence de Mme Alexandra KNAEBEL. Le quorum est atteint (21 votants, 22 à 14h25).*

## **Informations**

### **1. Informations générales**

Mme Angeline OKOMBI annonce que la flamme olympique passera sur le campus le 26 juin. Un appel à projets autour de cet événement est ouvert. L'appel à candidatures pour l'alliance EPICUR est également ouvert jusqu'au 25 mars : deux étudiants sont requis pour un mandat de deux ans. Enfin, l'Observatoire de la Vie Étudiante a publié une étude sur les conditions de vie des étudiants qui peut être consultée sur son site.

Mme Alexandra KNAEBEL rappelle que pour la troisième année, la Vice-Présidence Formation mène une tournée des composantes jusqu'en avril, afin d'identifier d'éventuels freins, et d'aider à les dépasser. Les 16 composantes visitées se sont bien approprié les orientations de la Vice-Présidence.

Mme Sophie KENNEL détaille les séminaires prévus prochainement, en invitant à faire remonter tout souhait de thématique :

- 28 mars : « La réussite étudiante : l'œuvre et l'affaire de tous » (destiné au personnel des services).
- 16 avril : « Suivi des parcours étudiants »
- 17 mai : « Enseigner sa discipline en langue étrangère »
- 20 juin : « Formation à et par la recherche »
- 10 octobre : « La qualité des formations »

Mme Alexandra KNAEBEL explique que pour procéder à l'évaluation des demandes d'aides financières pour la réussite étudiante et la formation déposées par les services, deux représentants de la CFVU sont requis (dont un BIATSS). 5 dossiers seront à examiner le 19 avril de 10h à 12h. L'enveloppe est de 140 000 €.

Par ailleurs, comme cela avait été demandé lors des dernières séances, les membres de la CFVU peuvent consulter sur la GED la liste des formations de la NOF qui feront l'objet d'un suivi particulier.

### **2. Présentation du rapport initial « Maîtrise de l'accueil des étudiants – novembre 2022 »**

*Ce point est reporté à une prochaine séance.*

## **Délibérations**

### **3. Procès-verbal de la CFVU du 20 février 2024**

*Le procès-verbal du 20 février est adopté avec 19 voix pour, 1 abstention et 1 « ne prend pas part au vote ».*

## Approbation

### **4. Calendrier des inscriptions et modalités de remboursement pour l'année 2024/2025**

Mme Nathalie OSTRE indique que les inscriptions administratives ouvriront le 26 juin. Les dates limites sont les suivantes :

- candidats Parcoursup de la phase complémentaire/ inscriptions en 1<sup>er</sup> cycle : 15 septembre
- inscription en 2<sup>e</sup> cycle : 1<sup>er</sup> octobre
- première inscription en doctorat : 31 octobre
- réinscription en doctorat : 30 septembre

*Ce point est adopté à l'unanimité.*

### **5. Prise en charge des certifications en langue allemande dans le cadre de la convention opérationnelle quadripartite portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace**

Mme Pascale ERHART présente ce dispositif encore expérimental qui vise à valoriser les compétences en allemand des étudiants. Les étudiants en licence peuvent passer le CLES, ceux de BUT le WiDaF®, et ceux master le certificat Goethe (niveaux B1 à C1). Une mise en œuvre plus générale aura lieu en 2025. Il s'agit de faire valoir les compétences pour des recrutements. Le dispositif vise notamment de futurs enseignants.

*Ce point est adopté à l'unanimité.*

## Conventions nationales

### **6. Convention avec l'Université ouverte des Humanités sur les certifications écrit+ (sous réserve)**

M. Édouard LAROCHE rappelle que cette convention poursuit une première expérimentation, ciblant l'IUT Robert Schuman et la Faculté de sciences historiques, qui a eu lieu pendant deux ans.

*Ce point est adopté à l'unanimité.*

### **7. Conventions pour la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion relatives à la réforme des études notariales**

Mme Estelle NAUDIN explique qu'il existait auparavant deux voies pour devenir notaire : la voie dite « universitaire », avec un Master notarial menant au Diplôme Supérieur Notarial (DSN), ou la voie « professionnelle », auprès de l'Institut National de la Formation Notariale. La profession a souhaité unifier ces deux voies pour se doter d'une seule formation : le Diplôme d'Études Supérieures du Notariat, avec une convention nationale.

Le Conseil interrégional du notariat a voté une subvention de 20 000 euros pour l'ajout de matières et d'heures demandé par la convention à la Faculté de droit. Cette réforme supposait en outre quelques spécificités strasbourgeoises, qui apparaissent dans la convention complémentaire : droit local, allemand

comme langue proposée. Enfin, les étudiants bénéficieront d'un contrat de professionnalisation : les études notariales qui les accueilleront en stage financeront leur formation.

Mme Caroline CARLOT-SCHMITT demande comment s'organiseront les contrats de professionnalisation. Elle souhaite également savoir si les lieux d'alternance possibles seront suffisamment nombreux.

Mme Estelle NAUDIN explique que le DESN se tiendra sur deux années et accueillera une trentaine d'étudiants. Ces derniers passeront 4 jours dans une étude notariale, et un jour en formation. Le nombre d'études qui pourront accueillir des alternances, dans le contexte d'Alsace-Moselle où l'accès à la profession est spécifique, reste un point de vigilance.

7.1. Avec le Conseil interrégional des notaires des Cours d'appel de Colmar et de Metz

7.2. Avec L'Institut national des formations notariales (INFN)

7.3. Convention complémentaire avec L'Institut national des formations notariales

*Le point 7 dans sa globalité est adopté à l'unanimité.*

#### **8. Renouvellement de la convention-cadre pour la Faculté des Arts avec l'Ircam et la HEAR**

M. Thierry BURGER-HELMCHEN souligne que les trois établissements proposent des formations en acoustique et en musique. La convention permet que des étudiants de l'IRCAM et de la HEAR reçoivent une formation musicale standard à la Faculté des arts, et que les étudiants de l'Université bénéficient d'une formation plus pointue sur la musique numérique.

*Ce point est adopté à l'unanimité.*

#### **9. Avenant de prolongation de la convention pour la Faculté des sciences sociales avec le lycée Saint-André de Colmar**

M. Thierry BURGER-HELMCHEN rappelle que cet avenant vise à donner un grade Licence à un certain nombre de formations du domaine sanitaire et social.

*Ce point est adopté à l'unanimité.*

#### **Conventions internationales**

#### **10. Création de l'accord de coopération internationale pour l'UFR Mathématique et informatique avec l'Université de Sherbrooke (Canada)**

Mme Angélique DANIEL précise que cet accord permettrait aux étudiants de l'Université de se déplacer à Sherbrooke en vue d'obtenir l'un des trois diplômes suivants :

- diplôme d'études supérieures spécialisées en développement de jeux vidéo
- maîtrise en informatique

- maîtrise à visée recherche en informatique ou en génie logiciel.

*Ce point est adopté à l'unanimité.*

**11. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg avec Ca'Foscari University of Venice (Italie)**

*Ce point est reporté.*

**12. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg avec la Hochschule Offenburg (Allemagne) et la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse)**

*Ce point est reporté.*

**13. Avenants aux conventions internationales pour la Faculté des Langues (sous réserve)**

13.1. Accord de coopération internationale avec le Scientific College of Greece (SCG) d'Athènes (Grèce)

13.2. Accord de coopération internationale avec la Fondazione Milano Scuole Civiche (Italie)

13.3. Accord de coopération internationale avec l'Université Hacettepe (Turquie)

*Ce point est reporté.*

**14. Divers**

Mme Wallis LECLERC s'enquiert de l'installation du groupe de travail sur les dysménorrhées, décidée lors d'une précédente réunion de la CFVU.

Mme Alexandra KNAEBEL répond que l'envoi d'un courriel à ce sujet est imminent.

M. Thierry BURGER-HELMCHEN appelle les élus étudiants à participer de nouveau à des réunions de lecture des MECC.

*La séance est levée à 14 heures 42.*